

La tête du groupe nominal : l’hypothèse du DP dans les théories génératives

Philip Miller
Université de Paris
philip.miller@u-paris.fr

Geoffrey K. Pullum
University of Edinburgh
pullum@gmail.com

This paper is submitted for publication in a special issue of *CORELA : Cognition, Répresentation, Langage* deriving from the conference ‘Théories linguistiques en dialogue : La détermination du nom’, held at Université de Grenoble Alpes on 21 November 2019. This is the final draft version dated June 3 2021. Please do not cite, quote, or distribute it without contacting the authors first.

Cet article est soumis pour parution dans un numéro spécial de *CORELA : Cognition, Répresentation, Langage* issu de la conférence ‘Théories linguistiques en dialogue : La détermination du nom’, Université de Grenoble Alpes le 21 November 2019. Version soumise à impression du 3 juin 2021 June 3. Merci de ne pas citer ni distribuer sans avoir d’abord contacté les auteurs.

Resumé Cet article discute l’analyse en termes de DP qui domine actuellement dans la grammaire générative chomskienne, à savoir, l’idée que la tête du groupe nominal est le déterminant, plutôt que le nom. Nous commençons par une discussion des notions de tête et de dépendance et passons en revue différents critères classiques permettant de décider quel élément est la tête dans une construction donnée. Sur base de ceux-ci, nous proposons une série d’arguments suggérant que la position classique est en réalité la bonne et que c’est bien le nom qui est la tête du groupe nominal. Nous étudions ensuite une série d’arguments et d’analyses spécifiques qui ont été avancés en faveur de l’analyse en termes de DP et montrons pourquoi nous ne les considérons pas comme convaincants. En conclusion, nous notons que le choix entre les analyses NP et DP n’est peut-être pas une question empiriquement décidable si l’on s’autorise les représentations syntaxiques très abstraites qui sont actuellement en vogue dans le cadre de la linguistique générative chomskienne.

Mots clés : Hypothèse DP, têtes, syntagme nominal, déterminants, syntaxe abstraite

Abstract This paper discusses what is known in the generative literature as the ‘DP-hypothesis’, i.e., the idea that the head of the Noun Phrase is actually the Determiner, rather than the Noun. We start by a discussion of the notions of heads and dependency and the classical criteria for deciding which item is the head in a given construction. Using these we provide a series of arguments suggesting that the classical position is correct and that the Noun is the head of the NP. We then discuss a series of specific arguments and analyses that have been advanced in support of the DP analysis, showing why we do not believe them to be convincing. We conclude by observing that the choice between the NP and DP analyses may not actually be an empirical issue if one allows the very abstract kind of syntactic representations currently fashionable within Chomskyan generative linguistics.

Keywords : DP-hypothesis, heads, Noun Phrase, Determiners, abstract syntax

1 Introduction

Cet article propose de faire le point sur la question de la tête du groupe nominal : est-ce, comme on le suppose traditionnellement, le nom (ce qui justifie la dénomination de groupe *nominal*) ? Ou est-ce, au contraire, le déterminant ? Cette dernière analyse conduirait à rebaptiser le groupe nominal comme syntagme déterminant (‘Determiner Phrase’, DP), comme le font actuellement de nombreux générativistes (voir, par exemple, Abney 1987, Bernstein 2001, Larson

2019). Pour aborder cette question de façon fructueuse, il nous faut commencer par examiner de plus près la notion de dépendance et les arguments qui peuvent justifier de considérer qu'un certain élément est la tête d'un syntagme et que les autres dépendent de lui¹.

1.1 Quelques préliminaires terminologiques

Avant d'entrer dans le vif du sujet, faisons deux petits points terminologiques. D'abord, dans le paragraphe qui précède, nous avons utilisé trois dénominations pour désigner la catégorie qui se trouve au centre du débat : (i) un terme de la tradition scolaire, 'groupe nominal' ; (ii) le terme généralement utilisé en linguistique, 'syntagme nominal' ; (iii) le terme nouveau 'syntagme déterminant', introduit récemment par certains générativistes. On se trouve en effet face à un problème pour désigner l'entité à l'étude puisque les termes disponibles préjugent de la réponse à la question. En appelant un syntagme 'syntagme nominal', on présuppose que le nom en est la tête. A l'inverse, en l'appelant 'syntagme déterminant', on présuppose que c'est le déterminant. Dans ce qui suit, lorsque nous voulons éviter de prendre parti sur cette question, nous utiliserons le terme scolaire 'groupe nominal', profitant de ce qu'il est moins chargé au niveau théorique.

Le second point concerne la distinction entre catégorie et fonction, qui est habituelle et bien connue, à la fois dans les traditions grammaticales anglophone et francophone. Ainsi, dans une phrase comme (1) :

- (1) The wind broke a large branch.
'Le vent a cassé une grosse branche.'

les deux groupes nominaux *the wind* et *a large branch* ont la même catégorie, mais n'ont pas la même fonction : le premier est sujet, le second est objet direct. Cependant, si la tradition grammaticale distingue différentes fonctions pour les groupes nominaux (et les groupes adjectivaux, qui peuvent avoir les fonctions épithète ou attribut), elle reste muette sur la fonction du verbe et du déterminant. On peut attribuer cette lacune terminologique au fait que, dans la plupart des cas, ces catégories remplissent systématiquement la même fonction, ce qui semble rendre une étiquette fonctionnelle redondante. Néanmoins, dans le cadre de la discussion qui suit, il sera très utile de distinguer la catégorie déterminant de sa fonction. Il nous faut donc un néologisme pour désigner celle-ci. La grande grammaire descriptive de Huddleston *et al.* 2002 propose une terminologie nouvelle pour l'anglais, appelant la catégorie 'determinative' et la fonction 'determiner' (ce dernier terme étant traditionnellement utilisé pour la catégorie en anglais). Nous calquons cet usage en français : nous utiliserons désormais 'déterminant' pour désigner la fonction (ce qui est cohérent avec la morphologie du français : le déterminant est l'entité qui détermine), et 'déterminatif' pour désigner la catégorie. On peut noter que les noms de catégories 'substantif' et 'adjectif' partagent le même suffixe que 'déterminatif', ce qui donne une certaine cohérence intuitive à cette nouvelle terminologie.

Cette distinction entre la catégorie déterminatif (notée 'D', en parallèle à 'N' pour nom et 'A' pour adjectif) et la fonction déterminant est particulièrement utile pour l'anglais. En effet, outre la catégorie des déterminatifs (qui inclut les articles, *a(n)*, *the* ; les démonstratifs, *this*, *that* ; les numéraux cardinaux, *one*, *two*, ... ; et un nombre limité de quantificateurs et de mots apparentés : *all*, *any*, *both*, *each*, *either*, *every*, *few*, *many*, *most*, *much*, *neither*, *no*, *none*,

1. Nous tenons à remercier Rob Truswell qui a partagé avec nous ses notes sur l'hypothèse DP, qui nous ont été très utiles dans l'écriture de cet article. Nous remercions aussi Denis Boucharde, Eric Corre, Anne Jugnet, Laure Gardelle, John Payne, Brett Reynolds et Annie Zaenen pour leurs remarques sur une version préliminaire du manuscrit.

several, some, par exemple), les groupes nominaux au possessif peuvent également avoir la fonction déterminant, comme dans les exemples suivants :

- (2) a. I read the girls' book. 'J'ai lu le livre des filles.'
b. I read their book. 'J'ai lu leur livre.'²

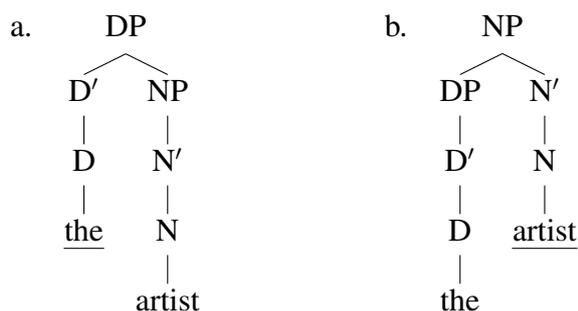
1.2 L'hypothèse DP

L'analyse en termes de DP, parfois appelée 'l'hypothèse DP', (où DP abrège 'Determiner Phrase' – ou 'Determinative Phrase' dans la terminologie que nous proposons ; en français Syntagme Déterminatif, SD) a été développée dans Abney 1987. Il convient d'abord de distinguer cette analyse de l'idée qu'il puisse y avoir un syntagme dont la tête est le déterminatif mais qui ne serait pas le groupe nominal traditionnel. Cette dernière hypothèse est solidement fondée (et développée en détail pour l'anglais par Jackendoff 1977, par exemple). En effet, il est clair que certains membres de la catégorie des déterminatifs peuvent avoir leurs propres modificateurs. Ainsi, on peut considérer que *so many* (1.17 du corpus) est un syntagme déterminatif ayant le déterminatif *many* pour tête, modifié par l'adverbe de degré *so*. De même, dans *very nearly all*, *very nearly* modifie le déterminatif *all*. Dans leur grande grammaire de référence de l'anglais, Huddleston *et al.* 2002 proposent d'ailleurs cette terminologie, appelant ces syntagmes des DP.

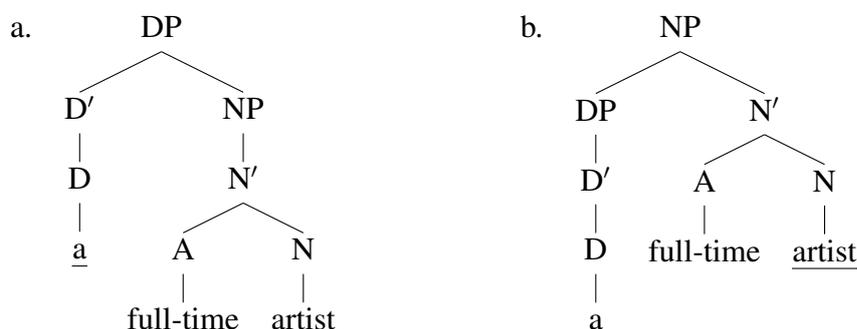
L'analyse à laquelle réfèrent les générativistes chomskiens (voir la section 1.1. de Miller 2021 pour une présentation de la grammaire générative et des différents courants générativistes) lorsqu'ils parlent 'd'hypothèse DP' n'est pas celle-là. Il s'agit simplement d'analyser les groupes nominaux comme ayant pour tête le déterminatif, plutôt que le nom. Ainsi, la tête de *the artist* ('l'artiste', ex. 6, l. 22 du corpus) serait le déterminatif *the* tandis que *artist* serait le complément régi par ce dernier. De même, dans *the worst mistake of your life* ('la pire erreur de ta vie', ex. 3, l. 9 du corpus), l'article défini *the* serait la tête, tandis que *worst mistake of your life* serait le complément régi par l'article. Ou encore, que dans *a full-time artist* ('un artiste à plein temps', 1.16 du corpus), l'article indéfini *a* serait la tête et *full-time artist* son complément. Les arbres suivants illustrent les analyses DP et NP pour deux de ces exemples, la tête de la construction étant soulignée :

2. Rappelons les raisons qui conduisent les grammairiens de l'anglais à traiter un possessif comme *their* comme un pronom et non comme un déterminatif. D'abord, il apparaît dans une position qui peut accueillir un groupe nominal (à condition qu'il soit au cas possessif), comme le montre la variante (2-a). Ensuite, l'accord se fait non pas avec le nom tête (*book* est singulier), mais avec l'antécédent, ici, les filles. L'usage en anglais est donc parallèle à celui des pronoms génitifs en latin, qu'on peut illustrer par la traduction de (2-a), 'Legi librum earum', où le pronom génitif féminin pluriel *earum* s'accorde avec son antécédent et non avec le nom tête *liber*, qui est masculin singulier. A l'inverse, en français, le possessif est un déterminatif parce qu'il s'accorde avec le nom tête, et non avec le possesseur, et parce qu'il est impossible de le remplacer par un groupe nominal complet.

(3)



(4)



Cette idée a été suggérée informellement par John Lyons dans les années 1970. Elle a ensuite été proposée de façon plus détaillée dans la littérature générative, d'abord par Szabolcsi 1983 en référence au hongrois puis par Fukui et Speas 1986. Elle a été développée en détail par Steven Abney dans sa thèse de 1987, soutenue au MIT³.

Afin d'évaluer les conséquences de l'analyse DP et de la comparer à l'analyse classique en termes de NP, il est utile de réexaminer brièvement les notions mêmes de dépendance et de tête ainsi que les critères dont on dispose pour justifier l'idée qu'un certain élément soit la tête au sein d'une construction. C'est ce que nous ferons dans la section suivante

2 Les notions de dépendance et de tête

2.1 La relation de dépendance

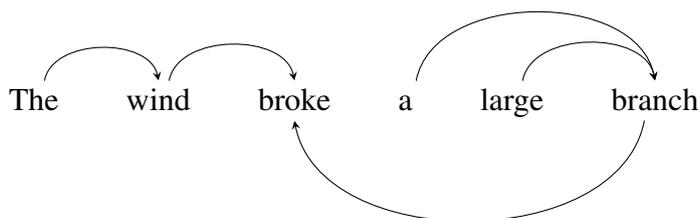
L'idée selon laquelle la relation de dépendance est au centre de la théorie syntaxique est ancienne. Comme le montre, p. ex., Dominicy 1982, ce concept est central au 18^e siècle dans les travaux de Dumarsais, Beauzée et, en particulier, Condillac. En France aujourd'hui, elle est surtout connue par l'oeuvre posthume de Lucien Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale* (Tesnière 1959), qui constitue le point de départ des recherches contemporaines sur les grammaires de dépendance (voir Marneffe et Nivre 2019 pour une synthèse récente avec de nombreuses références bibliographiques). On retrouve aussi la notion de dépendance dans les

3. Tentant un compromis, Radford 1993 suggère que le déterminatif et le nom sont tous deux têtes du groupe nominal. Outre que cette analyse enfreint le principe central des systèmes de dépendance (voir section suivante), on consultera Payne 1993, publié dans le même volume, pour des arguments contre cette idée.

travaux des structuralistes états-uniens, comme Bloomfield 1933 et Harris 1951 : les constructions dites ‘endocentriques’ ont une tête dont dépendent les autres éléments de la construction.

On peut représenter les relations de dépendance traditionnellement reconnues pour notre phrase exemple (1) sous la forme d’un graphe comme (5). Celui-ci indique que *the* dépend de *wind*, qui lui-même dépend de *broke*; outre ces deux relations de dépendance directe, on peut dire que *the* dépend indirectement de *broke*. De même, *a* et *large* dépendent de *branch*, qui dépend aussi de *broke*, ce dernier étant la tête de la phrase, dans la mesure où il ne dépend de rien. A l’inverse, tous les éléments de la construction dépendent, directement ou indirectement, de sa tête.

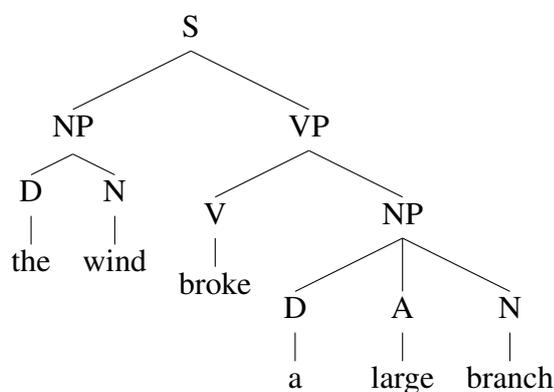
(5)



2.2 La relation de constituance

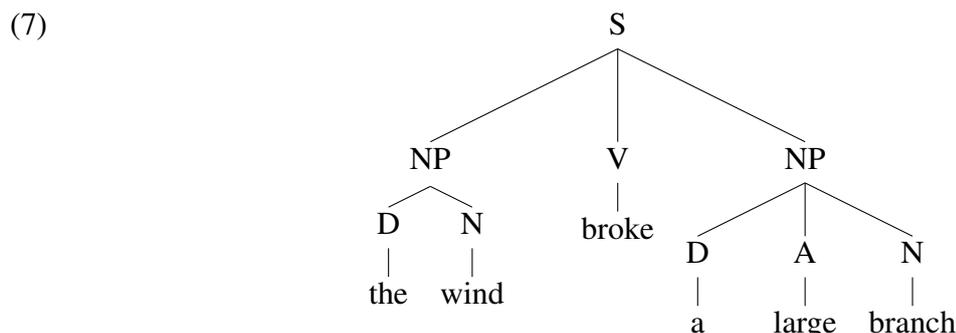
Parallèlement à la notion de dépendance, on trouve aussi une idée plus récente, liée en particulier au structuralisme états-unien, à savoir le concept de constituance, ou structure syntagmatique : une phrase se découpe en constituants immédiats qui peuvent eux-même contenir des constituants plus petits. Ainsi, notre phrase exemple (1) reçoit traditionnellement la structure syntagmatique représentée en (6). Celle-ci indique comment la phrase se divise en constituants plus petits et, en outre, indique la catégorie grammaticale de chaque constituant. Chaque mot forme individuellement un constituant et reçoit une catégorie. Ainsi, *the* et *a* sont des déterminatifs (D, pour ‘determinative’), *wind* et *branch* sont des noms (N, pour ‘Noun’), *large* est un adjectif (A, pour ‘Adjective’) et *broke* est un verbe (V, pour ‘verb’). En outre la séquence *the wind* est un constituant de catégorie syntagme nominal (NP, pour ‘Noun Phrase’), de même que *a large branch*; la séquence *broke the branch* forme un syntagme verbal (VP, pour ‘Verb Phrase’) et, enfin, l’ensemble de la phrase forme un constituant de catégorie phrase ou ‘proposition’ (S, pour ‘sentence’).

(6)



2.3 Compatibilité des relations de dépendance et de constituance et théorie X-barre

Comme le montrent les travaux de Bloomfield et Harris, les relations de dépendance et les structures de constituants ne sont pas du tout incompatibles. On peut même montrer que toute relation de dépendance définit implicitement une structure de constituants minimale : un mot et tous les mots qui en dépendent directement ou indirectement forment un constituant. Ainsi, la relation de dépendance donnée en (5) définit la structure de constituants en (7)⁴ :



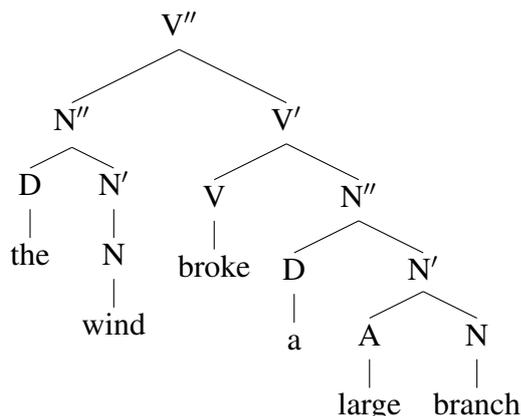
En comparant (6) et (7), on constate que le syntagme verbal (VP) a disparu. On voit ici que les systèmes de constituants peuvent définir des groupements qui vont au-delà de ceux imposés par la relation de dépendance. En effet, ce que dit la relation en (5), c'est que les deux syntagmes nominaux dépendent du verbe, et forment donc un constituant avec lui, comme c'est le cas en (7). Elle ne permet pas de dire que l'un des deux (le SN objet *a large branch*) formerait par ailleurs un constituant avec lui, le VP, à l'exclusion de l'autre, comme le fait (6).

Si la relation de dépendance définit automatiquement une relation de constituance, l'inverse n'est pas vrai. En particulier, si l'on regarde l'arbre (6), on peut prendre en compte la relation implicite entre N et NP et entre V et VP et l'interpréter comme signifiant que X est la tête dans XP, ce qui implique que dans le syntagme nominal, le nom est la tête, et que dans le syntagme verbal, le verbe est la tête. Le problème est que la notation traditionnelle pour la phrase, S, ne donne aucune information sur l'élément qui en constitue la tête. Bloomfield 1933 considérait d'ailleurs la phrase comme une construction exocentrique, c'est-à-dire, sans tête.

En grammaire générative, suivant les propositions structuralistes de Harris 1951, §16, la notation dite 'X-barre' a été introduite par Chomsky 1970 pour noter explicitement les relations de dépendance dans une structure de constituants. De plus, Harris et Chomsky font, comme Tesnière, l'hypothèse que le verbe est la tête de la phrase, qui est donc traitée comme une construction endocentrique. Ainsi, la structure en (6) peut être étiquetée comme en (8).

4. La centralité de la notion de dépendance dans les manuels de grammaire du français depuis le 18^e siècle et l'absence d'assimilation réelle de la notion de constituance permettent d'expliquer un usage scolaire qui peut surprendre les linguistes actuels : on trouve jusqu'à aujourd'hui des enseignant-e-s de français qui disent que, dans la traduction de la phrase (1), l'objet direct est 'branche', plutôt que 'une grosse branche'. Cette analyse ignore l'idée que les dépendants d'un mot (ici 'une' et 'grosse') forment une unité avec lui. Seule la relation de dépendance directe entre mots est prise en compte.

(8)



Dans cette structure, on distingue deux ‘projections’ pour N et V, à savoir, (i) N'' (‘N double barre’), qui correspond au syntagme nominal, et N' (‘N barre’), qui correspond à un constituant intermédiaire regroupant le nom et ses compléments et modificateurs, mais sans le déterminatif (le N' est appelé un ‘nominal’ par Huddleston *et al.* 2002); et (ii) V'' (‘V double barre’), qui correspond à la phrase, et V' (‘V barre’), qui correspond au syntagme verbal traditionnel (le verbe avec ses compléments et circonstants, à l'exclusion du sujet)⁵. Cette notation rend immédiatement visible la relation de dépendance au sein de la structure : tout mot interne à un syntagme X'' dépend de la tête X de ce syntagme. Ainsi, par exemple, dans le N'' *a large branch*, *a* et *large* dépendent de la tête *branch*. L'arbre (8) définit donc la relation dépendance donnée plus haut en (5)⁶.

2.4 Critères pour la relation de dépendance

Pour réfléchir à la question qui nous occupe, à savoir la tête du groupe nominal, il nous faut des critères permettant de déterminer quel mot est la tête au sein d'une construction. En effet, même s'il peut sembler évident, par exemple, que le verbe est la tête de la phrase, notre intuition à ce sujet est en fait le résultat d'un débat théorique ancien et où les intuitions ont pu varier⁷.

Zwicky 1985 fait un point très utile sur cette question dans sa section 2, p.2 sv, où il discute un série de critères donnés dans la littérature. A un premier niveau sémantique de base, on peut proposer comme critère que la tête a le même type sémantique que la construction dans son ensemble. Si on applique ce critère à la proposition, il est clair que celle-ci et le verbe désignent tous deux un état ou, comme c'est le cas dans (1), un événement (de rupture). A l'inverse, le

5. Pour respecter rigoureusement la théorie X-barre, nous aurions dû inclure dans l'arbre (8) des projections D' et D'' au dessus des deux D (comme nous l'avons fait en (3) et (4)) et A' et A'' au dessus de A.

6. Dans le cadre de cet article, nous ne pouvons pas entrer dans les détails pour les différentes théories mentionnées. Cette note fournit quelques indications bibliographiques et remarques supplémentaires. Sur les propriétés formelles des grammaires de dépendance et leurs relations avec les grammaires de constituants, voir Gaifman 1965, Gladkii 1970 (en français) et Miller 1999. La théorie X-barre a été proposée dans Chomsky 1970 et appliquée systématiquement à l'anglais dans Jackendoff 1977; voir Kornai et Pullum 1990 et Miller 1999 pour les propriétés formelles. Rappelons ici qu'il est tout à fait possible de proposer une grammaire générative (au sens stricte du terme, c-à-d, un système formel qui permet de définir par génération un ensemble de phrases bien formées et pourvues de structures syntaxiques) basée sur les grammaires de dépendance (à l'inverse de Chomsky, qui se base sur les grammaires de constituance). Les grammaires de dépendance ont été particulièrement exploitées pour les grammaires des langues où l'ordre des constituants est plus libre qu'en anglais, comme, entre autres, les langues slaves (voir, p. ex., Melčuk 1988 et Marneffe et Nivre 2019 déjà cité pour des références additionnelles).

7. Ainsi, Condillac, au 18^e siècle, considère que le sujet est la tête de la phrase, voir, p. ex., Dominicy 1982.

sujet et les compléments peuvent être d'un type sémantique arbitraire, en particulier, ils peuvent référer à des entités de premier ordre⁸. Le critère sémantique suggère donc que le verbe est la tête de la proposition.

On peut ensuite distinguer deux principes morphosyntaxiques, qui donnent des résultats convergents entre eux (mais pas nécessairement avec le principe sémantique qui vient d'être énoncé). Le premier est le principe de rection : si dans une construction, un élément régit la forme d'un autre, c'est le premier qui est la tête et le second qui en dépend. Ainsi, dans des langues comme le latin ou l'allemand, le verbe régit les cas du sujet et des compléments, ce qui en fait la tête de la phrase. Les mêmes conclusions peuvent être tirées pour le français et l'anglais, même si les distinctions de cas ne sont marquées que sur les pronoms personnels. Le second principe morphosyntaxique est en lien direct avec le premier : lorsqu'une construction est régie par une tête, l'élément de cette construction (que Zwicky appelle 'locus morphosyntaxique') où se marque morphosyntaxiquement la propriété régie est la tête de cette construction. Suivant Zwicky, ce principe sera désigné comme 'principe du locus morphosyntaxique'.

On peut illustrer ces deux principes très simplement en pensant aux verbes transitifs indirects. Pourquoi suppose-t-on que l'objet indirect dépend du verbe ? Le principe de rection nous permet de le justifier. En effet, c'est le verbe qui détermine le choix de la forme de son complément, direct ou indirect, et au sein de ces derniers, c'est une fois de plus le verbe qui détermine le choix de la préposition spécifique qui introduit l'objet indirect, comme l'illustre les exemples suivants⁹.

- (9) a. Kim laughed at/*to/*of/*on Sandy.
Kim a ri de/*à/*vers/*sur Sandy.
b. That depends on/*at/*to/*of Sandy.
Cela dépend de/*à/*vers/*sur Sandy.

Par ailleurs, pourquoi dit-on que, dans un syntagme prépositionnel, la préposition est la tête, plutôt que le nom qui apparaît dans le SN qui suit ? Cette fois, c'est le principe du locus morphosyntaxique qui nous permet de répondre : dans le constituant régi, la position contrainte par le terme recteur est bien la préposition, comme le montrent les exemples en (9). À l'inverse, les verbes transitifs indirects ne régissent pas le choix des propriétés morphosyntaxiques du nom inclus dans le SP objet indirect. Aucun verbe transitif indirect n'exige un objet indirect comprenant, par exemple, un nom dénombrable plutôt qu'indénombrable, ou singulier plutôt que pluriel, ou encore propre plutôt que commun.

Notons que le principe sémantique donne la relation de dépendance inverse : il est clair que la préposition dans les exemples en (9) ne modifie pas le type sémantique du référent : le PP et le NP qu'il contient réfèrent tous deux à une entité de premier ordre, à savoir un humain. Ceci explique qu'un verbe puisse sélectionner sémantiquement le type de son objet indirect : avec un verbe comme *seem* ('sembler'), le N dans l'objet indirect est typiquement un animé :

- (10) #Her voice seems pleasant to my toothbrush.
'Sa voix semble agréable à ma brosse à dents.'

8. Comme c'est le cas pour 'branch' en (1); on peut débattre sur la bonne classification ontologique de 'the wind'. Néanmoins, il est clair que le sujet pourrait être une entité de premier ordre, par exemple, *the cat* ('le chat').

9. On notera que dans ces exemples, nous avons pris à dessein des prépositions dont le choix est peu motivé sémantiquement (parfois appelées prépositions 'incolorées'). Le verbe régit bien ici une propriété morphosyntaxique du SP, et non une propriété sémantique de celui-ci.

Cependant, ceci ne relève pas d'une contrainte morphosyntaxique, mais bien de notre connaissance du monde (ce que nous indiquons par le jugement '#') : il suffit de créer un contexte qui dégage des contraintes de l'ontologie ordinaire pour que cette phrase à priori étrange devienne normale :

- (11) I dreamt that her voice seemed pleasant to my toothbrush.
'J'ai rêvé que sa voix semblait agréable à ma brosse à dents.'

Ceci montre clairement qu'il faut distinguer la notion de tête sémantique de celle de tête morphosyntaxique.

On peut encore illustrer le fonctionnement de ces principes pour le cas des des conjonctions de subordination et des propositions qu'elles introduisent. La conjonction régit la forme de la proposition (par exemple, *lorsque* régit l'indicatif tandis que *bien que* régit le subjonctif). C'est donc la conjonction qui est, selon le principe de rection, la tête de la proposition subordonnée. Au sein de la proposition, par contre, c'est le verbe fini qui est le lieu où se marque la distinction de mode. Le principe du locus morphosyntaxique indique donc que c'est le verbe qui est la tête de celle-là¹⁰. Il nous est impossible, dans le cadre de cet article, de développer complètement l'analyse de Zwicky 1985 que l'on pourra consulter pour plus de détails et pour des références bibliographiques¹¹.

10. Il est crucial pour la cohérence de la théorie de distinguer rection et accord. Malgré leur similitude apparente, le fonctionnement n'est pas du tout le même : dans la rection un mot impose un trait particulier, qu'il ne possède pas lui-même, à un autre mot. Par exemple, un verbe peut imposer le cas accusatif à son objet. Mais ce verbe lui-même n'est pas à l'accusatif. A l'inverse, dans l'accord, un mot contraint un autre à partager un trait qu'il possède lui-même. Lorsque le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en personne, ces traits sont des traits portés par le sujet que celui-ci impose au verbe. Or on sait, depuis au moins Keenan 1974, que la directionnalité de l'accord est déterminée par les relations sémantiques, plutôt que par la morphosyntaxe : dans une relation d'accord, c'est toujours le foncteur qui s'accorde avec l'argument. Dans le cas du sujet et du verbe, ceci prédit que c'est le verbe, en tant que foncteur, qui s'accorde avec son sujet. Il y a d'ailleurs des langues où le verbe s'accorde avec plusieurs de ses arguments (en basque ou en swahili, par exemple) ce qui conduirait à une contradiction si on considérait la relation d'accord comme définissant une relation de dépendance : le verbe dans ces langues dépendrait à la fois de son sujet et d'un ou plusieurs objets, ce qui est a priori impossible dans un système de dépendance bien formé. Il faut donc considérer que la directionnalité de l'accord est simplement indépendante de la relation de dépendance morphosyntaxique. Dans d'autres constructions, ce peut être le dépendant morphosyntaxique qui s'accorde, par exemple, dans le cas des adjectifs épithètes, qui sont sémantiquement foncteurs mais morphosyntaxiquement dépendants. Cette distinction fondamentale entre rection et accord permet de comprendre la source de la confusion sur la tête de la proposition (sujet ou verbe ?, voir note 7) et de la lever de façon argumentée. Certes, les contraintes vont dans les deux sens : le verbe impose le cas au sujet et celui-ci impose la personne et le nombre au verbe. Mais les processus ne sont pas les mêmes : le premier est un processus de rection, le second un processus d'accord.

11. Mentionnons deux cas qui peuvent avoir intrigué le lecteur. Si on prend un exemple comme le latin *Video canem grandem.*, ('Je vois un grand chien.') le verbe *video* ('voir') régit le cas accusatif du GN *canem grandem* qui dépend donc de lui. Au sein de ce GN, le cas est réalisé sur la tête, le locus morphosyntaxique, à savoir le nom *canem*. L'adjectif *grandem*, quant à lui se trouve à l'accusatif par accord avec le nom puisqu'il a le statut de foncteur par rapport à celui-ci (voir note précédente). Si on considère la traduction allemande de cette phrase *Ich sehe einen großen Hund.*, où l'article et l'adjectif sont fléchis pour le cas accusatif (*-en*) tandis que le nom ne porte aucune flexion apparente, on est amené à dire, pour défendre l'idée que le nom est la tête, qu'il est bien le locus morphosyntaxique et est donc à l'accusatif, mais que cette forme n'a pas de corrélat phonologiquement réalisé (notons que dans certains cas minoritaires, il subsiste une flexion de cas sur le nom en allemand, p. ex., *Ich sehe einen Drachen* 'Je vois un dragon.', nominatif singulier : *ein Drache*). Par contre, comme en latin, c'est le processus d'accord qui contraint les deux dépendants du nom à porter le même cas.

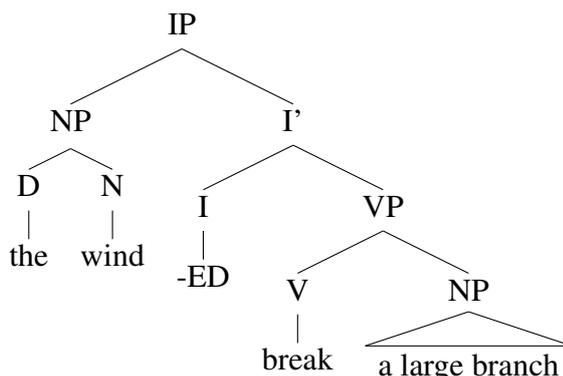
3 L'analyse en termes de DP

Munis des concepts développés dans la section précédente, nous pouvons maintenant revenir à la question centrale qui nous préoccupe dans cet article, à savoir l'identification de la tête du groupe nominal. S'agit-il du nom, comme on le suppose traditionnellement, ou du déterminant ?

On pourrait imaginer que pour proposer un bouleversement aussi fondamental de la conception traditionnelle, les partisans de l'analyse DP auraient à leur disposition un nombre conséquent de données empiriques très convaincantes. Comme nous le verrons en plus de détail ci-dessous, ce n'est en réalité pas le cas. On peut donc légitimement se demander ce qui a conduit Abney et de nombreux générativistes à sa suite à adopter cette analyse.

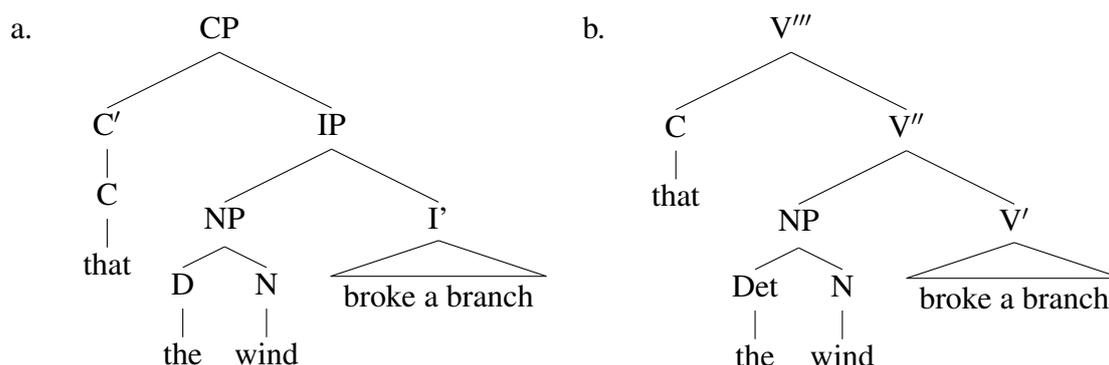
On peut penser que la motivation centrale est en réalité purement théorique et interne à l'évolution de la grammaire générative chomskienne. En effet, au cours de la fin des années 1970 et du début des années 1980, Chomsky (voir en particulier Chomsky 1981 et 1986) a proposé l'idée de têtes fonctionnelles, pouvant être occupées par des flexions ou des mots grammaticaux. Ainsi la tête de la proposition ne serait pas le verbe, comme supposé traditionnellement, mais la flexion (I, pour 'inflection'), l'idée étant que la base verbale sous V monte en position I, permettant le processus de flexion de prétérit, résultant en *broke* en surface. L'arbre de notre phrase exemple devient donc :

(12)



De même, dans une proposition subordonnée, le subordonnant ('Complementizer', C) serait la tête et aurait pour complément IP, c'est-à-dire la proposition subordonnée sans le subordonnant, l'ensemble formant un CP ('Complementizer Phrase', Syntagme Complémenteur) comme illustré en (13)a, remplaçant l'analyse classique où la proposition subordonnée entière est une projection du verbe, voir (13)b :

(13)



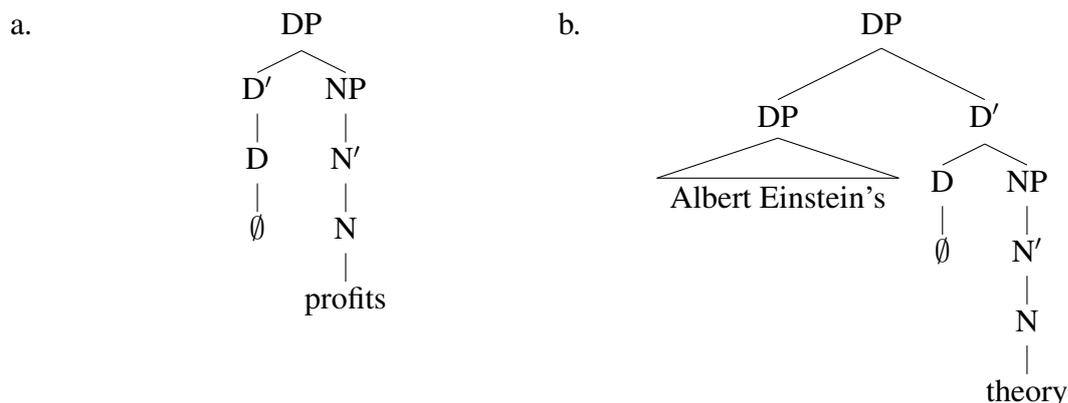
Dans cette perspective, on pourrait s'attendre à ce que le groupe nominal comporte également une tête fonctionnelle (voire plusieurs)¹² d'où l'hypothèse DP. On peut suggérer, comme le fait, par exemple, Bruening 2009, p.27, que cette idée d'un parallélisme structurel entre la proposition et le groupe nominal est en réalité la motivation centrale de l'hypothèse DP (voir Abney 1987, p.75, où ce parallélisme est explicitement invoqué comme argument). Ce type de position s'inscrit dans une certaine épistémologie de la 'simplicité' constamment mise en avant par Chomsky—une telle généralisation 'simplifie' la grammaire et est donc désirable. On peut objecter, comme Bruening, dont nous reprendrons plusieurs arguments dans les sections 4 et 5, où nous appliquerons systématiquement les principes de rection et du locus morphosyntaxique au cas du groupe nominal, que le parallélisme invoqué n'est qu'une apparence trompeuse et que les simplifications ne sont que superficielles, cachant toutes sortes de complexités non prises en compte.

Avant de nous lancer dans ces démonstrations détaillées, nous pouvons dès à présent faire quelques remarques plus brèves.

D'abord, dans la mesure où le 'D' dans l'analyse DP est une catégorie lexicale (et non une catégorie fonctionnelle comme I dans (12) ci-dessus), une question se pose immédiatement en ce qui concerne l'analyse de syntagmes comme *profits* (1.35 du corpus), *care and concern for me* (ex. (4), 1.14 du corpus) et *plan B* (ex. (5), 1.18 du corpus) ou encore *the world's largest ever arts funding initiative* (ex. (7), 1.25 du corpus) et *Albert Einstein's theory* ('la théorie d'Albert Einstein'), où l'on ne trouve aucun membre de la catégorie D qui puisse fonctionner comme tête. Abney et les autres partisans de l'analyse DP sont contraints à poser des structures contenant une tête D qui n'a aucun corrélat phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique, comme dans les arbres suivants :

12. Des développements plus récents dans le cadre de la théorie dite 'cartographique' multiplient les têtes fonctionnelles au sein du DP, voir Cinque 1994 et Scott 2002. Cinque propose que lorsqu'il y a plusieurs adjectifs épithètes dans un groupe nominal, ils apparaissent chacun dans la position de spécifieur d'une tête fonctionnelle distincte. Cette idée est amplifiée par Scott qui propose (son (19), p.102), qu'il y a au moins 13 têtes fonctionnelles entre D et N,

(14)



Pour les premiers cas, du type (14)a l'hypothèse d'une position D phonologiquement non instanciée (souvent appelée 'article zéro' dans la littérature en français) peut avoir une certaine plausibilité, dans la mesure où on peut y trouver un D plein, comme *the* dans *the profits*¹³. Pour les seconds, comme (14)b, il est beaucoup plus difficile de justifier l'existence d'une position D entre le possessif et le nom. Abney 1987 fait observer que le hongrois a des groupes nominaux où l'on trouve des éléments non zéros, de type D, dans des syntagmes comparables. Il note aussi (p.272) que des syntagmes comme (15) sont attestés en anglais, même s'il admet explicitement que *every* est le seul déterminatif de l'anglais qui permette cette construction¹⁴.

(15) the duke's every wish
'chaque souhait du duc'

Notons que même avec *every*, la construction reste marginale. Si on voulait avouer qu'on a mangé toutes vos pommes, on ne dirait pas *??I have eaten your every apple*. La construction avec *every* en (15) ne constitue donc en aucun cas un argument sérieux en faveur d'une position vide de catégorie déterminatif dans des syntagmes comme *Albert Einstein's theory*, qui puisse fonctionner comme tête du syntagme, comme dans (14)b ci-dessus¹⁵

13. Pour une discussion des conditions dans lesquelles on peut justifier le fait de faire l'hypothèse de l'existence de morphèmes zéros, voir p. ex., Miller 1997.

14. En réalité, *X's every N* est une construction figée archaïsante héritée d'un état antérieur de la langue où *every* pouvait fonctionner en tant qu'épithète, comme le peuvent encore aujourd'hui un certain nombre de déterminatifs, entre autres, *several*, *many*, et *few*. Ces derniers peuvent sans problème apparaître en position épithète derrière l'article défini, par exemple, *the few/many/several wishes that the duke made* ('les quelques/nombreux/plusieurs souhaits que le duc a émis'), contrairement à *every* : **the every wish that the duke made*. La construction en (15) n'a en réalité aucune productivité, dans la mesure où aucun autre déterminatif (sauf ceux ayant également le fonctionnement épithète que nous venons d'illustrer) ne peut y rentrer :

- (i) a. *your each bicycle ('chacun de tes vélos')
b. *the architect's any mistake ('une quelconque erreur de l'architecte')
c. *those workmen's the tools ('les outils de ces ouvriers')
d. *my both feet ('mes deux pieds')

Comme le montre la possibilité de traduire ces syntagmes (en se basant sur le parallélisme avec (15)), le problème n'est pas sémantique, mais purement syntaxique.

15. Les tenants de l'analyse DP peuvent évidemment faire remarquer qu'il existe des groupes nominaux sans nom tête instancié. Ce type de cas est plus contraint en anglais (voir Huddleston *et al.* 2002, pp.410ff) qu'en français, mais il existe, par exemple, dans le corpus, 1.4 *All ∅ that I ask from you*, 1.8. *This ∅*. Cependant, dans tous ces cas, on peut insérer un nom tête sans que le résultat ne soit agrammatical, contrairement à ce qu'indiquent les

Ensuite, d'un point de vue de linguiste généraliste, une analyse où le déterminatif est tête du groupe nominal pose un problème important : il existe en effet de très nombreuses langues sans articles (par exemple, la majorité des langues slaves, le chinois, le japonais, le latin ...). Dans ces langues, la grande majorité des groupes nominaux n'ont aucun déterminatif. L'analyse conduit donc à poser que, pour ces langues, dans la grande majorité des cas, le groupe nominal a pour tête une position D vide, ce qui semble peu parsimonieux ¹⁶.

4 Le principe du locus morphosyntaxique appliqué à la proposition et au groupe nominal

Dans cette section, suivant Payne 1993 et Bruening 2009, nous appliquerons le principe du locus morphosyntaxique au cas du groupe nominal en faisant une comparaison avec le domaine de la proposition. Ceci nous fournira un premier ensemble d'arguments montrant que le parallélisme allégué entre groupe nominal et proposition, central à l'analyse DP, n'est pas fondé.

Comme le montre Bruening 2009, pp.27-29, la rection des propositions complétives et des groupes nominaux objets directs montre une absence claire de parallélisme quant au locus morphosyntaxique ¹⁷ : lorsqu'un verbe régit une proposition complétive, il impose des contraintes sur les propriétés externes de la complétive, en particulier le choix du subordonnant, contrairement à ce qui est le cas lorsqu'il régit un groupe nominal. Par exemple, certains verbes régissent des propositions déclaratives et d'autres des propositions interrogatives ou exclamatives ; certains verbes régissent des complétives finies et d'autres des complétives infinitives. Toutes ces distinctions sont marquées morphosyntaxiquement par le choix du subordonnant (ou 'complémenteur') qu'on peut donc considérer comme le locus morphosyntaxique et, par conséquent, la tête de la structure subordonnée. Ceci est illustré dans les exemples suivants, en parallèle pour l'anglais et le français.

- (16) Complétives déclaratives vs. interrogatives
- a. Geoff believes that the DP hypothesis is wrong.
Geoff croit que l'hypothèse DP est fausse.
 - b. *Geoff believes whether the DP hypothesis is wrong.
*Geoff croit si l'hypothèse DP est fausse.
 - c. Geoff wonders if the DP hypothesis is actually a hypothesis.

exemples (i) pour la position vide D. Pour les exemples cités du texte, on peut obtenir, par exemple : *All evidence that I ask from you, This decision.*

Nous avons compté les déterminatifs et noms zéros dans les 38 premières lignes du corpus (en comptant les pronoms et les noms propres centraux n'ayant pas de déterminatif). Nous obtenons un total de 156 groupes nominaux dont 92 n'ont pas de déterminatif (dont 55 sont des pronoms et 2 des noms propres) et dont 64 ont un déterminatif. A l'inverse, seuls 6 de ces 156 groupes nominaux n'ont pas de nom tête. Notons que parmi ceux-ci 5 sont des démonstratifs constituant à eux seuls le GN, comme le cas dans l'exemple de la 1.8 déjà cité, qui dans certaines analyses (p.ex., Larreya et Rivière 2010) seraient considérés comme des pronoms et non comme des déterminatifs.

16. Certains grammairiens génératifs qui défendent l'idée du DP font l'hypothèse qu'il ne s'agit pas d'un universel. Chierchia 1998, par exemple, soutient sur base d'arguments sémantiques que certaines langues (comme l'anglais et le français) ont un syntagme nominal, qui pour des raisons sémantiques exige un élément ayant la fonction de déterminant pour pouvoir référer. Dans ces langues, les NP doivent donc être complétés d'un D et former un DP avec lui. A l'inverse, d'autres langues, comme le chinois, ont des NP qui ont un type sémantique qui leur permet de référer directement, rendant les éléments à fonction déterminant superflus. De telles langues se passent donc des déterminatifs et de l'analyse en termes de DP.

17. Bruening n'utilise pas lui-même ces termes empruntés à Zwicky et n'évoque pas de façon explicite les critères qu'il utilise.

- Geoff se demande si l'hypothèse DP est vraiment une hypothèse.
- d. *Geoff wonders that the DP hypothesis is actually a hypothesis.
*Geoff se demande que l'hypothèse DP est vraiment une hypothèse.

(17) Complétives finies vs. infinitives

- a. Philip attempted to refute the DP hypothesis.
Philip a tenté de réfuter l'hypothèse DP.
- b. *Geoff attempted that Philip refute the DP hypothesis.
*Geoff a tenté que Philip réfute l'hypothèse DP.

Ainsi, on peut soutenir que le subordonnant est le locus morphosyntaxique de la complétive, ce qui corrobore l'hypothèse qu'il en constitue la tête : la sélection d'un subordonnant déclaratif (*that/que*) ou interrogatif (*whether/si*) conduira à obtenir correctement une complétive déclarative ou interrogative selon le verbe recteur. De même, le choix d'un subordonnant introduisant une complétive finie (*that/que*) ou d'un subordonnant introduisant une complétive infinitive (*to/de*) assurera qu'on obtient une complémentation appropriée¹⁸.

Considérons maintenant le cas des groupes nominaux compléments d'objet direct. Si le déterminatif était la tête du GN, le principe du locus morphosyntaxique suggérerait que le verbe recteur peut imposer des contraintes morphosyntaxiques sur le choix de celui-ci, en parallèle à ce que nous avons vu pour le subordonnant dans les complétives et la préposition dans les ob-

18. Notons que les auteurs de cet article ne suivent pas cette analyse, considérant au contraire que c'est le verbe subordonné, et non le subordonnant, qui est la tête dans une complétive (ils suivent en cela l'analyse de Huddleston *et al.* 2002, chapitre 11). Contrairement au cas du groupe nominal, où, comme nous le verrons en détail ci-dessous, il n'y a guère d'ambiguïté quant à l'interprétation des critères, le cas des complétives peut faire l'objet d'interprétations divergentes de ceux-ci. En effet, s'il est apparemment vrai que le verbe recteur sélectionne le subordonnant, il est également apparemment vrai qu'il sélectionne la forme du verbe subordonné. Dans l'analyse générative classique esquissée ci-dessus, où on considère le subordonnant comme tête de la complétive, la relation du verbe recteur au verbe subordonné est indirecte : le verbe recteur sélectionne la forme du subordonnant qui lui-même sélectionne la forme du verbe subordonné. A l'inverse, on peut proposer que le verbe recteur sélectionne directement la forme du verbe subordonné (qui s'interprète donc comme tête de la subordonnée) tandis que la forme du subordonnant est sélectionnée par le verbe subordonné, dont il dépend. Selon cette analyse, c'est la relation entre le verbe recteur et le subordonnant qui est indirecte, médiée par le verbe subordonné. On notera que cette dernière analyse est également plus proche de l'analyse de la grammaire traditionnelle. Les données du français et de l'anglais permettent de soutenir les deux analyses. Cependant notre préférence pour la seconde vient du fait qu'elle nous semble conduire à une analyse plus simple dans son ensemble. Considérons par exemple le choix des complétives à l'indicatif ou au subjonctif selon le verbe recteur. En anglais et en français, le même complémenteur, *that* et *que* respectivement (notons qu'en anglais un complémenteur \emptyset est aussi possible), introduit les complétives déclaratives, qu'elles soient à l'indicatif ou au subjonctif :

(i) Complétives indicatives vs. subjonctives

- a. Geoff believes that the DP hypothesis is/*be false.
Geoff croit que l'hypothèse DP est/*soit fausse.
- b. Philip asked that the DP hypothesis be/*is reevaluated.
Philip a demandé que l'hypothèse DP soit/*est réévaluée.

Si on considère que le verbe subordonné est la tête de la complétive, ceci ne pose pas de problèmes (deux types de têtes sélectionnent le même dépendant *that/que*, situation commune). Mais si on fait l'hypothèse que le subordonnant est la tête, on est obligé de suggérer qu'il y a en fait deux *that* (*that_{ind}* et *that_{subj}*) et deux *que* (*que_{ind}* et *que_{subj}*), distincts par le fait qu'ils régissent respectivement l'indicatif et le subjonctif. Selon cette analyse, donc, un verbe qui régit une complétive au subjonctif le fait indirectement : il régit le complémenteur *that_{subj}* (plutôt que *that_{ind}*), et ce complémenteur régit la tête de son complément, la flexion *I* (voir (12) ci-dessus), pour laquelle il impose le choix de la forme subjonctive. Sans parler des complexités additionnelles qui apparaissent si on considère que le *that/que* qui introduit certaines relatives n'est pas un pronom relatif, mais bien le même item morphosyntaxique que dans les complétives (analyse classique pour l'anglais, proposée aussi pour le français par Kayne 1975).

jets indirects. Cependant il ne semble absolument pas que cela soit le cas. Les verbes transitifs directs sont totalement indifférents au choix du déterminatif dans leur objet direct. Il n'existe aucun verbe en anglais ou en français qui exige que son objet direct ait comme déterminatif un démonstratif ou un article défini, par exemple¹⁹. C'est au contraire bien le nom (indépendamment de ses compléments et modificateurs éventuels) qui pose des contraintes sur ce déterminatif. A l'inverse, le verbe recteur impose bien une contrainte morphosyntaxique sur son objet direct, à savoir justement qu'il ait pour tête un nom, plutôt qu'une autre catégorie.

5 Le principe de rection appliqué au groupe nominal et à la proposition

Dans cette section nous examinons les conclusions qu'on peut tirer du principe de rection quant à la tête du groupe nominal et de la proposition.

Si l'on considère le cas du groupe nominal, il est évident que c'est le choix du nom tête qui régit le choix et la forme du déterminatif et non l'inverse. Comme le montre (18), le statut dénombrable ou non du nom tête détermine le type de déterminatif avec lequel il peut se combiner.

- (18) a. some/not much/*a salt
du/peu de/*un sel²⁰
b. a/*some/*not much table
une/*de la/*peu de table

De même, en anglais, ce sont les propriétés du nom qui lui permettent d'apparaître avec ou sans déterminatif : les dénombrables singuliers exigent un article tandis que les indéénombrables et les dénombrables pluriels ne l'exigent pas, comme montré en (19).

- (19) a. I want a/*∅ book. 'Je veux un livre.'
b. I want some/∅ books. 'Je veux des livres.'
c. I want some/∅ water. 'Je veux de l'eau.'

De même encore, la présence et le choix d'un déterminatif sont contraints par le statut propre ou non du nom tête et, en cas de nom propre, par le sous-type spécifique du nom propre.

- (20) a. I see the/*∅ man.
Je vois l'/*∅ homme.
b. I see *the/∅ Kim.
Je vois *le/∅ Kim.
c. I like *the/∅ France.
J'aime la/*∅ France.

19. Comme le fait remarquer Bruening 2009, p.29, les verbes peuvent sélectionner le nombre de leur objet direct : *Kim a rassemblée les élèves.* vs. **/#Kim a rassemblée l'élève.* S'agit-il, cependant, d'une sélection morphosyntaxique (dans ce cas la seconde phrase serait agrammaticale, *) ou d'une contrainte sémantique (dans ce cas, la seconde phrase serait sémantiquement malformée, #)? Il est clair qu'on se trouve ici dans le second cas. Un nom morphosyntaxiquement singulier référant à un individu sémantiquement pluriel convient parfaitement : *Kim a rassemblée la foule*, alors qu'un nom morphosyntaxiquement pluriel mais référant à un individu singulier ne fonctionne pas : *#Kim a rassemblée les ciseaux.* (# dans l'hypothèse où l'on réfère à une seule paire).

20. Bien entendu, l'article indéfini est possible dans les deux langues si l'on entend un type de sel.

- d. The/*Ø Thames is lovely.
La/*Ø Tamise est belle.

A l'inverse, dans le cadre de la proposition, ce sont les éléments fonctionnels qui déterminent la forme de l'élément lexical central et non le contraire. Ainsi, en anglais, le choix de l'auxiliaire détermine la forme du verbe qui suit (plus précisément, détermine la forme de la tête du SV qui suit). Les auxiliaires modaux imposent que le verbe suivant soit à la forme de base ; l'auxiliaire *be* du progressif impose que le verbe suivant soit à la forme du participe présent et l'auxiliaire *have* du parfait impose qu'il soit au participe passé :

- (21) a. Kim can leave/*leaving/*left. 'Kim peut partir.'
b. Kim is leaving/*leave/*left. 'Kim est en train de partir.'
c. Kim has left/*leave/*leaving. 'Kim est parti.'

Il n'est pas du tout plausible de dire que c'est le choix de la forme du verbe lexical qui détermine le choix de l'auxiliaire. La situation est la même en français :

- (22) a. Kim est parti/*partir.
b. Kim va *parti/partir.

Il est important de voir que ces situations diffèrent clairement de celle que nous venons d'illustrer pour le groupe nominal. Ici, le verbe lexical dispose systématiquement de toutes les formes nécessaires pour pouvoir s'adapter aux contraintes posées par l'auxiliaire²¹. On perçoit clairement que le choix de la forme — infinitif, participe présent, participe passé — n'est pas une propriété intrinsèque du verbe, en particulier elle n'est en rien liée à la sémantique lexicale de celui-ci. A l'inverse, dans le groupe nominal, il est difficile de dire que c'est le déterminatif qui impose des contraintes extrinsèques au nom. La sous-classe auquel le nom appartient (dénombrable, indénombrable, propre, ...) est une propriété intrinsèque de celui-ci et est liée à sa sémantique lexicale (même si elle n'est pas entièrement déterminée par celle-ci). De plus les noms n'ont souvent pas les formes nécessaires pour s'adapter au choix d'un déterminant donné (une grande partie des noms seraient donc 'défectifs' de ce point de vue, ce qui une fois de plus semble peu plausible).

Pour conclure cette section, il apparaît clairement qu'il n'y a aucun parallélisme entre le fonctionnement de la proposition et celui du groupe nominal. Dans le cas de ce dernier, c'est bien le nom qui impose ses propriétés morphosyntaxiques intrinsèques aux éléments qui l'entourent, suggérant que c'est bien lui qui est la tête de la construction et qu'il s'agit donc d'un syntagme nominal et non d'un syntagme déterminatif. A l'inverse, dans le cas de la proposition, le choix des éléments fonctionnels et celui de la forme du verbe lexical sont mutuellement contraints, ce qui permet une analyse où ces éléments fonctionnels sont des têtes au niveau morphosyntaxique (que les auteurs du présent article n'adoptent cependant pas, voir note 18

21. Sauf le cas particulier des verbes dits 'défectifs', auxquels il manque certaines formes, comme c'est le cas des auxiliaires modaux de l'anglais, qui n'ont pas de formes non finies (ainsi, *can* ne peut apparaître comme complément de *would*, parce qu'il n'a pas la forme infinitive qui le permettrait : **I would not can pay that.*, 'Je ne pourrais pas payer cela.'). Mais il s'agit d'un cas marqué, les verbes défectifs étant très rares. De plus, la défectivité ne semble pas liée à la sémantique lexicale du verbe ; les verbes modaux apparentés en néerlandais ou en allemand ont des sens similaires à leurs cousins anglais mais ne sont pas défectifs. Dans l'exemple néerlandais suivant, *kunnen* (= 'can') est à l'infinitif parce qu'il est complément du modal *zou* (= 'would') : *Ik zou dat niet kunnen betalen* = 'I would that not can pay', 'Je ne pourrais pas payer cela'. Si l'inacceptabilité de la phrase anglaise correspondante était due à un problème sémantique, on ne voit pas bien pourquoi la traduction néerlandaise ne poserait pas le même problème.

ci-dessus).

6 Bilan sur l'analyse DP

Dans cette section nous proposons d'une part, d'esquisser quelques exemples d'argumentations empiriques supposées soutenir l'analyse DP, en analysant leurs faiblesses. D'autre part, nous montrons quelques problèmes soulevés par cette analyse.

Pour les arguments empiriques en faveur de l'analyse, nous nous basons en particulier sur Abney 1987, ouvrage fondateur, et sur Bernstein 2001, un article de synthèse sur 'l'hypothèse DP' paru dans le *Handbook of Contemporary Syntactic Theory*. On constate que les arguments empiriques qui ont pu être invoqués s'avèrent être très faibles et peu concluants. Dans de nombreux cas, on examine un petit ensemble de faits existant dans un certain nombre de langues, et on en conclut que toutes les langues doivent présenter des propriétés similaires. Si celles-ci ne sont pas visibles en surface, c'est qu'elles sont cachées dans une structure syntaxique plus abstraite. Cette stratégie est typique du générativisme chomskien depuis les années 1980, l'idée étant que la diversité apparente des langues cache en fait des propriétés universelles fortes. Cependant, les cas que nous examinons ci-dessous montrent qu'on peut rester sceptique quant aux conclusions.

Pour commencer, l'argument empirique central en faveur de l'hypothèse DP proposé par Abney et Bernstein est, comme nous l'avons déjà dit plus haut, qu'il existe des langues où le marquage morphologique dans les constructions Génitif + Tête nominale et Sujet + Prédicat sont identiques ou du moins très similaires (p. ex., le yup'ik, langue eskimo de l'Alaska central, les langues maya, le hongrois, le turc; voir Bernstein 2001, pp.538-539 pour quelques exemples, et Abney 1987, pp.37-53 pour plus de détails). Dans la mesure où ces analyses sont convaincantes pour les langues en question, il n'est pas évident qu'on doive en tirer des conclusions pour les nombreuses langues où ce type de parallélisme n'apparaît pas, dont l'anglais et le français.

Pour prendre un autre cas, Bernstein 2001, p.546-7, discute un paradigme d'exemples italiens de Longobardi 1994, p.623, basé sur le contraste suivant :

- (23) a. Il mio Gianni ha finalmente telefonato.
le mien Gianni a finalmente telefoné²²
b. *Mio Gianni ha finalmente telefonato.
mien Gianni a finalmente telefoné
c. Gianni mio ha finalmente telefonato.
Gianni mien a finalmente telefoné

L'analyse de ces données proposée par Longobardi se fonde sur l'analyse DP. Il fait l'hypothèse que la position de base du nom est derrière l'article et le possessif, mais qu'il peut monter dans la position D, en se substituant à l'article, comme indiqué en (24), où 't_i' est la position laissée vide (la 'trace') par le déplacement du nom vers la gauche :

- (24) [DP [D il] [NP [A mio] [N Gianni]]]
⇒ [DP [D Gianni_i] [NP [A mio] [N t_i]]]

22. Nous traduisons *mio* par 'mien' parce qu'il peut fonctionner en tant qu'adjectif, comme dans la construction archaïsante 'un mien cousin'.

L'idée que le nom propre monte en position D est souvent proposée dans le cadre de l'analyse DP (voir Bernstein 2001, p.544 et 546). Elle expliquerait pourquoi l'article est absent avec le nom propre. Même pour l'italien, il semble assez clair que l'analyse proposée n'est pas la seule qu'on puisse imaginer. Elle semble aussi peu générale : comme l'admet Longobardi lui-même, la montée du nom propre en position D devant un adjectif n'est possible qu'avec une petite minorité des adjectifs italiens (*il grande Gianni*, 'le grand Gianni', ne peut pas se réaliser comme **Gianni grande* comme le prédirait la généralisation de ce type de mouvement, voir Longobardi 1994, p.624, note 18).

Au-delà de ces remarques, ce type d'hypothèse pose un certain nombre de problèmes. D'abord, comme le montrent les exemples bien connus en (20) ci-dessus, différents types de noms propres apparaissent avec ou sans article défini, avec des variations d'une langue à l'autre. On ne peut donc pas expliquer simplement l'absence d'article devant les noms propres par une analyse qui les fait monter pour occuper la place de l'article. Toute analyse sérieuse doit faire des différences selon les langues et selon les sous-classes de noms propres. On sera obligé de dire que les noms propres de pays montent en position D en anglais mais pas en français, cf. (20-c), ce qui semble très peu motivé. Aucune généralisation simple n'est donc possible.

Ensuite, considérons le cas particulier des noms propres modifiés par un adjectif en anglais. Ils peuvent apparaître avec ou sans article, avec des nuances de sens :

- (25) a. Paris is beautiful. [DP [D Paris_i] [NP [N t_i]]] 'Paris est beau.'
 b. The old Paris is beautiful. 'Le vieux Paris est beau.'
 c. Old Paris is beautiful.

Si on fait l'hypothèse que l'absence d'article dans (25-a) est due au fait que le nom propre est monté dans la position D, comme esquissé, on pourrait suggérer que dans (25-b) la présence de l'article est due justement au fait qu'exceptionnellement le nom propre n'est pas monté en D, comme le montrerait le fait que l'article n'a pas disparu. Mais quand on considère (25-c), on se trouve face à un problème. En effet, l'adjectif est devant le nom, suggérant que celui-ci n'est pas monté en position D (s'il était en position D, il devrait être devant l'adjectif — ce qui est impossible en anglais : **Paris old* est agrammatical — puisqu'au départ on postule un ordre universel Det-Adj-Nom dans le GN, cf. (24) ci-dessus). Il faut donc trouver une explication distincte à l'absence d'article en (25-c). On pourrait, par exemple, suggérer que l'adjectif lui-même est monté devant le nom propre après que celui-ci soit monté en position D. On voit tout de suite le problème de ce type d'explication : la multiplication des positions vides et les possibilités de mouvement sans corrélats directement vérifiables dans la chaîne linéaire des mots permettent 'd'expliquer' à peu près n'importe quoi. Ceci se combine avec le fait que, dans les ouvrages qui déploient ce type d'analyse, elles ne sont en général esquissées que de façon très informelle, ce qui rend les prédictions encore moins sûres²³.

En conclusion, si les analyses spécifiques des phénomènes que nous venons d'analyser sont contestables, il est encore bien plus contestable de tirer de telles micro-analyses de phénomènes dans une langue donnée, yupik, turc, hongrois, italien ou anglais, des conclusions sur la structure universelle du groupe nominal. Mais c'est bien ce type de démarche qui est récurrente dans les discussions de Bernstein et Abney et des autres tenants de l'analyse DP.

Considérons un autre cas : Abney 1987, p.282, suggère que les pronoms personnels sont des

23. L'article cité de Longobardi est typique à cet égard. Il ne comporte aucune analyse spécifique en termes d'arbre ou de parenthésation étiquetée pour les données en (23). Ainsi, l'analyse esquissée en (24) est en fait notre interprétation de ce qui est suggéré par l'auteur.

déterminatifs²⁴ en proposant comme argument le fait que, contrairement aux noms propres, ils ne pourraient pas apparaître dans des positions de N habituelles, en particulier derrière un article. Il donne comme exemple : **the she* ('la elle'). Une fois de plus, le détail des données ne permet pas de tirer une telle conclusion sans de nombreuses hypothèses auxiliaires. En effet, on trouve de nombreux exemples attestés du type article + pronom personnel en anglais, comme l'indiquent les cas suivants tirés du corpus COCA :²⁵

- (26)
- a. He loves the me I am now. Not the me I once was. (COCA)
 - b. Thus, when asked to make a decision, who is the me who is actually making that decision?(COCA)
 - c. Other times, it's as if she's separate from herself in those moments and that there is a real split in herself and that the her who needs sex is there to destroy the her who needs tenderness, the one who needs to be shielded, hugged, cared for. (COCA)
 - d. Cause she's not the her we thought she'd be, right? (COCA)

Ces exemples ne prouvent évidemment pas qu'Abney a tort. On pourrait suggérer qu'il s'agit d'emplois exceptionnels des pronoms, recatégorisés en noms communs. Mais il faudrait alors justifier le fait que les noms propres avec article (cf. (25) ci-dessus) ne sont pas également recatégorisés en noms communs.

Considérons encore le cas suivant, concernant le principe du locus morphosyntaxique. En réalité, Abney 1987 est familier de cette idée. Il dit d'ailleurs, dans un appendice à son chapitre II, pp. 85-6, "An obvious objection to the DP-analysis is that unlike C and I, D does not appear to be selected by a matrix head; but as is well-known, selectional restrictions *are* imposed on N. This would argue against D as the head of the noun phrase."²⁶ Quelle stratégie Abney déploie-t-il pour tenter de contrer l'argument anti-DP qu'il vient d'esquisser? Il discute des données du navaho qui indiquent que, dans cette langue, une petite classe de verbes sélectionnent des catégories sémantiques typiques des déterminatifs. Il concède cependant (p.87-88) que ce cas n'est qu'une curiosité, parce que les catégories sémantiques en question ne sont en réalité pas morphosyntaxiquement marquées sur les déterminatifs en navaho. Ceci ne l'empêche pas de conclure son appendice en disant : "Despite this, though, I think that the Navaho paradigm does show that selection of determiner is not a possibility excluded by Universal Grammar."²⁷ Deux remarques s'imposent : d'une part, puisque Abney lui-même admet que l'exemple navaho ne constitue pas un exemple de sélection morphosyntaxique du déterminatif mais bien de sélection de propriétés sémantiques typiques des déterminatifs, on ne voit pas bien comment il peut en tirer la moindre conclusion morphosyntaxique sur la Grammaire Universelle ; ensuite, même s'il s'avérait qu'il existe des langues où les verbes peuvent régir le choix du déterminatif de leurs compléments ou sujets (et on peut s'imaginer qu'Abney a passé un certain temps

24. Il s'agit d'une analyse classique, souvent justifiée en termes diachroniques, puisque dans de nombreuses langues, dont les langues romanes en particulier, les pronoms personnels de 3e personne sont dérivés de déterminatifs.

25. Brett Reynolds, que nous remercions, nous indique que dans le COCA (voir Davies 2008-), on trouve 27 occurrences de *the me that* sur 2.638.483 occurrences de *me*, soit environ 10 par million, et 7 occurrences de *the John that* sur 257.299 occurrences de *John*, soit environ 27 par million. Les ordres de grandeur ne semblent donc pas différents à première vue, ce qui suggère que ces données sont bien comparables.

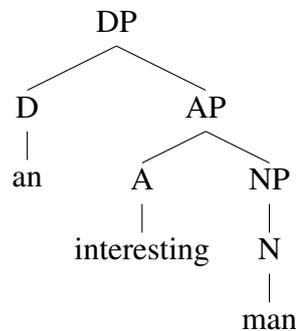
26. Une objection évidente à l'analyse DP est que, contrairement à C et I, D ne semble pas pouvoir être sélectionné par une tête dans une structure matrice ; mais on sait que de telles restrictions sont imposées à N. Ceci constituerait un argument contre D comme tête du groupe nominal.

27. Malgré cela, néanmoins, je pense que le paradigme navaho montre bien que la sélection d'un déterminant n'est pas une possibilité exclue par la Grammaire Universelle.

infructueux à chercher de tels cas, sans trouver mieux que le navaho), cela permettrait-il de conclure quoi que ce soit sur la syntaxe du groupe nominal dans les langues en général ?

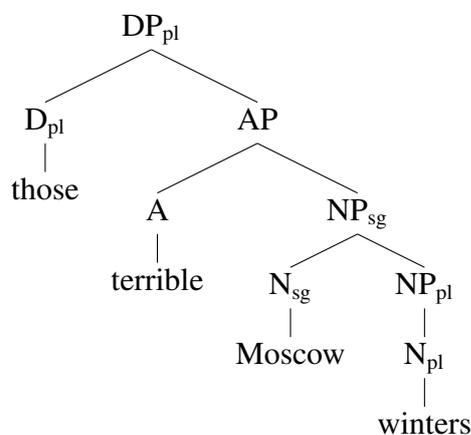
Un autre problème soulevé par l'analyse d'Abney concerne les adjectifs épithètes. En effet, il fait l'hypothèse de la structure suivante (Abney 1987, p. 327) :

(27)



Cette structure est très problématique. En effet, on ne voit pas comment les contraintes de dénombrabilité et de nombre liant l'article et le nom peuvent être exprimées dans cette analyse. En effet, un adjectif épithète en anglais n'est pas marqué pour le nombre et est indifférent à la dénombrabilité du nom. Il n'y a aucune raison donc de penser que des traits de ce type soient présent sur les noeuds A et AP dans l'arbre (27). Or, dans le cadre de cette théorie, cette représentation nous dit que D sélectionne AP et que A sélectionne NP. Si A n'a pas de propriétés de nombre et de dénombrabilité, comment pourrait-il les contraindre sur le N qui suit ? Comment assurer qu'on ne produira pas **an interesting information* ou **an interesting men* ? La situation est empirée par le fait que l'on peut accumuler ainsi des épithètes prénominales y compris des noms. Considérons le cas suivant :

(28)



Les propriétés de nombre du déterminatif pluriel *those* sont contraintes par le nom *winters*. Mais entre le NP qui domine directement ce nom (et qui doit porter le trait pluriel) et le DP, il y a un second NP dont la tête est *Moscow*, et dont on peut supposer qu'il est singulier. Comment assurer que l'accord du déterminatif se fasse avec le bon N ? Ces questions ne sont pas nécessairement insolubles et différentes stratégies ont été invoquées pour y faire face²⁸. Néanmoins, on voit que l'analyse DP conduit ses partisans à invoquer de nombreuses hypothèses auxiliaires peu motivées pour résoudre les difficultés analytiques qu'elle soulève. Plus généra-

28. Voir par exemple, pour le présent cas, Riemsdijk 1998. Les hypothèses de ce dernier permettent en fait de ménager la chèvre et le chou et conduisent à rendre l'analyse DP presque indistinguable de l'analyse classique en termes de NP.

lement, en regardant bien les arguments présentés dans l'article de synthèse de Bernstein, on constate qu'ils ne visent pas à donner directement des arguments en faveur de l'idée que D est la tête et que N ne l'est pas, mais bien plutôt à montrer comment le mouvement transformationnel, combiné avec un ensemble de positions syntaxiques vides, permet de défendre l'analyse DP contre des objections.²⁹

Bernstein évoque aussi ce qu'elle considère comme un argument sémantique en faveur de l'analyse DP, l'idée étant que la relation entre IP et CP serait parallèle à celle entre NP et DP³⁰ :

Catégorie syntaxique	Corrélat sémantique
IP	proposition
CP	argument propositionnel
NP	prédicat nominal
DP	argument nominal

Cependant, on voit mal comment ces analogies assez vagues peuvent constituer des bases sérieuses pour l'idée que c'est *the* plutôt que *children* qui est la tête dans un groupe comme *the children*. On notera qu'une grammaire descriptive comme Huddleston *et al.* 2002 fait des distinctions exactement parallèles, sauf qu'au lieu des termes IP, CP, NP et DP, ils utilisent respectivement 'Bare clause', 'Expanded clause' (marquée par un subordonnant), Nominal et NP. Ils n'en tirent en outre aucune conclusion sur ce qui devrait être la tête du groupe nominal.

On peut en outre se poser des questions sur la validité même des parallélismes suggérés par ce tableau. Il n'est pas du tout clair que le rôle du déterminant soit de transformer un NP dénotant un prédicat en argument nominal (cf. Bruening 2009, p.32). En effet, en anglais, les groupes nominaux en position prédicative, c-à-d les GN attributs (en a. dans les exemples suivants), font apparaître un déterminant indéfini dans les mêmes conditions que les groupes nominaux arguments, (en b. et c. dans les exemples suivants) :

- (29) a. Kim is a/* \emptyset nurse. 'Kim est infirmier.'
 b. Kim saw a/* \emptyset nurse. 'Kim a vu un infirmier.'
 c. A/* \emptyset nurse walked in. 'Un infirmier est entré.'
- (30) a. They are \emptyset /*a nurses. 'Ce sont des infirmiers.'
 b. Kim saw \emptyset /*a nurses. 'Kim a vu des infirmiers.'
 c. \emptyset Nurses/*A nurses walked in. 'Des infirmiers sont entrés.'
- (31) a. This is \emptyset /*a water. 'C'est de l'eau.'
 b. Kim saw \emptyset /*a water. 'Kim a vu de l'eau.'
 c. \emptyset Water/*A water dripped from the ceiling. 'De l'eau gouttait du plafond.'

29. Les lectrices qui connaissent bien la thèse d'Abney s'étonneront peut-être de ce que nous n'ayons pas parlé du géronitif anglais, auquel Abney consacre le 3^e chapitre de son ouvrage, et dont il pense clairement qu'il constitue l'un des points forts de son argumentation en faveur de l'analyse DP. Nous avons fait le choix de ne pas en parler parce qu'il s'agit d'un domaine empirique d'une grande complexité (voir Cotte 1996, pp.251sv. pour une présentation particulièrement claire en français) et surtout parce que nous ne pensons pas que l'analyse d'Abney en termes de DP fasse en réalité avancer l'analyse par rapport aux analyses antérieures de Schachter 1976 et Jackendoff 1977 qu'il cite. Voir Pullum 1991 pour une discussion détaillée.

30. Dans ce tableau, il faut comprendre 'proposition' au sens de la logique propositionnelle, c-à-d un contenu susceptible d'être vrai ou faux, et non pas comme la catégorie grammaticale ('clause' en anglais).

En réalité, il y a une grande variation entre les langues en ce qui concerne le marquage des groupes nominaux attributs (voir, par exemple, Van Peteghem 1993 pour une étude détaillée de la variation au sein des langues romanes). Il est donc impossible de tirer des conséquences syntaxiques universelles de ce type de généralisations hâtives. Voir Chierchia 1998, mentionné brièvement dans la note 16 ci-dessus, pour une discussion sémantique plus sérieuse.

7 Conclusion

En conclusion, les motivations qui ont poussé tant de linguistes générativistes à embrasser l'analyse en termes de DP ne sont pas du tout claires pour nous³¹. Il nous semble en effet que, dans l'ensemble, les données suggèrent assez clairement que la tête du groupe nominal est le N et non le D, au moins dans des langues comme l'anglais et le français.

On peut remarquer que ce n'est pas le prestige personnel de Chomsky qui a propulsé en avant cette analyse. Il n'a jamais explicitement endossé les idées de Szabolsci, de Fukui et Speas ou d'Abney (Chomsky n'était d'ailleurs pas le directeur de la thèse d'Abney, dont la première page mentionne les noms de Richard Larson et Wayne O'Neil). On peut aussi noter que, dans les années immédiatement postérieures à la thèse d'Abney, les publications de Chomsky, qui ne s'est pas beaucoup intéressé à la structure interne du groupe nominal durant cette période, continuent à utiliser l'étiquette NP³².

Différents auteurs ont présenté des arguments forts, que nous avons partiellement résumés ci-dessus, contre l'analyse en termes de DP (entre autres, Payne 1993 et Bruening, cf., en particulier, Bruening 2009, Bruening *et al.* 2018, Bruening 2020). Larson 2019 tente de répondre à ceux-ci, mais ses contre-arguments sont souvent très internes à la théorie et dans d'autres cas nous paraissent obscurs.

Néanmoins, malgré notre scepticisme quant à la validité des arguments en faveur de l'analyse DP, nous ne soutenons pas que cette analyse puisse être réfutée de façon décisive. En effet, l'un des aspects les plus intéressants de la question est qu'elle pourrait représenter un cas particulièrement intriqué et convaincant d'une situation contre laquelle W.V.O. Quine avait mis en garde les syntacticiens il y a presque un demi siècle (cf., Quine 1972). Quine pensait en effet qu'il pouvait exister deux grammaires génératives qui (i) généraient exactement les mêmes ensembles de phrases mais qui (ii) différaient quant aux analyses assignées à (au moins) certaines de celles-ci. Dans un tel cas, pensait-il, il n'y aurait tout simplement aucun moyen de décider, sur des bases factuelles comportementalistes, laquelle des deux est 'correcte'. Ainsi, si on s'autorise à introduire sans contraintes dans l'analyse grammaticale des mécanismes comme des nœuds D vides et des mouvements syntaxiques qui n'ont pas nécessairement de corrélat visible dans la chaîne linéaire, il se pourrait bien qu'on puisse développer pour le groupe nominal des analyses en termes de NP et de DP qui seraient compatibles avec tout ce que l'on sait de la grammaticalité ou de l'agrammaticalité des séquences de mots, mais qui feraient des prédictions divergentes sur l'étiquetage, la constituance, et la dépendance.

Une telle situation constituerait une crise conceptuelle pour l'interprétation psychologisante de la linguistique générative (selon laquelle la théorie de la grammaire se trouve en correspondance directe avec le fonctionnement du cerveau), car elle signifierait qu'il pourrait y avoir deux

31. Il suffit de consulter un quelconque numéro de *Linguistic Inquiry* des 20 dernières années pour voir que DP a à peu près systématiquement remplacé NP, même dans des articles pour lesquels la structure interne du groupe nominal n'a aucune importance.

32. Par exemple, Chomsky 1991 utilise systématiquement NP et Chomsky 1995 utilise alternativement NP et DP pour désigner le groupe nominal.

populations de locuteurs anglophones, le groupe NP et le groupe DP, qui auraient des représentations mentales distinctes pour le groupe nominal mais sans qu'il ne soit possible de s'en rendre compte sur la base de données de jugements de grammaticalité et d'agrammaticalité. Les philosophes de la linguistique ont depuis longtemps considéré cette possibilité abstraite, mais le cas présent pourrait en constituer une incarnation bien réelle dans l'analyse linguistique.

Références

- ABNEY, S. (1987). *The English Noun Phrase in its Sentential Aspect*. Thèse de doctorat, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA.
- BERNSTEIN, J. B. (2001). The DP hypothesis : Identifying clausal properties in the nominal domain. In BALTIN, M. et COLLINS, C., éditeurs : *The Handbook of Contemporary Syntactic Theory*, pages 143–160. Blackwell, Oxford.
- BLOOMFIELD, L. (1933). *Language*. George Allen and Unwin, London.
- BRUENING, B. (2009). Selectional asymmetries between CP and DP suggest that the DP hypothesis is wrong. In *Proceedings of the 32nd Annual Penn Linguistics Colloquium*, volume 15 de *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, pages 26–35, Berkeley, CA.
- BRUENING, B. (2020). The head of the nominal is N, not D : N-to-D movement, hybrid agreement, and conventionalized expressions. *Glossa*, 5(1).
- BRUENING, B., DINH, X. et KIM, L. (2018). Selection, idioms, and the structure of nominal phrases with and without classifiers. *Glossa*, 3(1):1–46.
- CHIERCHIA, G. (1998). Reference to kinds across languages. *Natural Language Semantics*, 6:339–405.
- CHOMSKY, N. (1970). Remarks on nominalization. In JACOBS, R. A. et ROSENBAUM, P. S., éditeurs : *Readings in English Transformational Grammar*, pages 184–221. Ginn, Waltham, MA.
- CHOMSKY, N. (1981). *Lectures on Government and Binding*. Foris, Dordrecht.
- CHOMSKY, N. (1986). *Barriers*. MIT Press, Cambridge, MA.
- CHOMSKY, N. (1991). Some notes on the economy of derivation and representation. In FREIDIN, R., éditeur : *Principles and Parameters in Comparative Grammar*, pages 417–454. MIT Press, Cambridge, MA.
- CHOMSKY, N. (1995). *The Minimalist Program*. MIT Press, Cambridge, MA.
- CINQUE, G. (1994). On the evidence for partial N movement in the Romance DP. In CINQUE, G., KOSTER, J., POLLOCK, J.-Y., RIZZI, L. et ZANUTTINI, R., éditeurs : *Paths towards Universal Grammar*, pages 85–110. Georgetown University Press, Washington, DC.
- COTTE, P. (1996). *L'explication grammaticale de textes anglais*. PUF, Paris.
- DAVIES, M. (2008-). The Corpus of Contemporary American English (COCA). <https://www.english-corpora.org/coca/>.
- DOMINICY, M. (1982). Condillac et les grammaires de dépendance. In SGARD, J., éditeur : *Condillac et les problèmes du langage*, pages 313–343. Slatkine, Genève.
- FUKUI, N. et SPEAS, P. (1986). Specifiers and projection. In FUKUI, N., RAPOPORT, T. R. et SAGEY, E., éditeurs : *Papers in Theoretical Linguistics*, numéro 8 de MIT Working Papers in Linguistics, pages 128–172. Massachusetts Institute of Technology, Cambridge MA.
- GAIFMAN, C. (1965). Dependency systems and phrase structure systems. *Information and Control*, 8:304–337.
- GLADKII, A. V. (1970). *Leçons de linguistique mathématique*. Dunod, Paris.

- HARRIS, Z. S. (1951). *Structural Linguistics*. University of Chicago Press, Chicago.
- HUDDLESTON, R., PULLUM, G. K. *et al.* (2002). *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge University Press, Cambridge.
- JACKENDOFF, R. S. (1977). *X-bar Syntax. A Study of Phrase Structure*. MIT Press, Cambridge, MA.
- KAYNE, R. (1975). *French Syntax*. MIT Press, Cambridge, MA.
- KEENAN, E. (1974). The functional principle : Generalizing the notion ‘subject of’. *In Papers from the Tenth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, pages 298–309, Chicago, IL.
- KORNAI, A. et PULLUM, G. K. (1990). The X-bar theory of phrase structure. *Language*, 66:24–50.
- LARREYA, P. et RIVIÈRE, C. (2010). *Grammaire explicative de l’anglais*. Pearson, Paris.
- LARSON, R. (2019). The DP hypothesis and (a)symmetries between DP and CP. *Linguistic Analysis*, 42:1–42.
- LONGOBARDI, G. (1994). Reference and proper names : A theory of N-movement in syntax and logical form. *Linguistic Inquiry*, 25:609–665.
- MARNEFFE, M.-C. d. et NIVRE, J. (2019). Dependency grammar. *Annual Review of Linguistics*, 5(1):197–218.
- MELČUK, I. (1988). *Dependency Syntax : Theory and Practice*. SUNY Press, Albany, NY.
- MILLER, P. (1997). Les morphèmes zéro à l’épreuve du rasoir d’Occam. *In* CHUQUET, J. et FRYD, M., éditeurs : *Travaux Linguistiques du Cerlico*, volume 10, pages 13–42, Rennes. Presses Universitaires de Rennes.
- MILLER, P. (1999). *Strong Generative Capacity : The Semantics of Linguistic Formalism*. CSLI Publications, Stanford.
- MILLER, P. (2021). Perspective de la grammaire générative sur l’anaphore. *In* GARDELLE, L. et DURROUX, L., éditeurs : *L’anaphore et les pronoms au prisme de plusieurs approches linguistiques*. À paraître.
- PAYNE, J. (1993). The headedness of noun phrases : Slaying the nominal hydra. *In* CORBETT, G. G., FRASER, N. M. et MCGLAHSHAN, S., éditeurs : *Heads in Grammatical Theory*, pages 114–139. Cambridge University Press, Cambridge.
- PULLUM, G. K. (1991). English nominal gerund phrases as noun phrases with verb phrase heads. *Linguistics*, 29:763–799.
- QUINE, W. V. O. (1972). Methodological reflections on current linguistic theory. *In* DAVIDSON, D. et HARMAN, G., éditeurs : *Semantics of Natural Language*, pages 442–454. Reidel, Dordrecht.
- RADFORD, A. (1993). Head-hunting : on the trail of the nominal Janus. *In* CORBETT, G. G., FRASER, N. M. et MCGLAHSHAN, S., éditeurs : *Heads in Grammatical Theory*, pages 73–113. Cambridge University Press, Cambridge.
- RIEMSDIJK, H. v. (1998). Categorical feature magnetism : The endocentricity and distribution of projections. *Journal of Comparative Germanic Linguistics*, 2:1–48.
- SCHACHTER, P. (1976). A nontransformational analysis of gerundive nominals in English. *Linguistic Inquiry*, 7:205–241.
- SCOTT, G.-J. (2002). Stacked adjectival modification and the structure of nominal phrases. *In* CINQUE, G., éditeur : *The Cartography of Syntactic Structure, Vol. 1 : Functional Structures in DP and IP*, pages 91–122. Oxford, New York.
- SZABOLCSI, A. (1983). The possessor that ran away from home. *The Linguistic Review*,

3:89–102.

TESNIÈRE, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris.

VAN PETEGHEM, M. (1993). *La détermination de l'attribut nominal : étude comparative de quatre langues romanes (français, espagnol, italien, roumain)*. Brepols, Turnhout.

ZWICKY, A. M. (1985). Heads. *Journal of Linguistics*, 21:1–29.